



**EXAMEN PROFESSIONNALISÉ RÉSERVÉ ITRF – SESSION 2018
DESCRIPTIF DE POSTE**

Chargé-e de fabrication et graphisme

Corps : Ingénieur d'études de recherche et de formation

Nature : Examen professionnalisé réservé

Branche d'activités professionnelles (B.A.P.) : F «Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs »

Emploi-type : Chargé-e de fabrication et graphisme

Localisation du poste : Université de Montpellier

Nombre de poste : 1 n° de poste :

Fiche emploi type REFERENS III

Mission

Concevoir et diriger la réalisation, pour tout support, des productions graphiques dans les domaines de l'édition scientifique et de la communication (interne et externe), de la pré-presse à la finition

Activités principales

- Organiser et planifier l'activité des services pré-presses, impression, finition et adapter les méthodes de travail aux évolutions technologiques
- Définir et faire respecter les cahiers des charges des réalisations graphiques et de fabrication
- Procéder aux achats de l'ensemble des familles-produits du champ d'activité
- Piloter les sous-traitants et veiller au respect des engagements des fournisseurs
- Coordonner un projet graphique (action de communication, projet éditorial, charte graphique)
- Proposer des représentations de données scientifiques
- Établir et gérer les budgets, assurer les suivis financiers et logistiques et proposer des choix d'investissement
- Évaluer les coûts des prestations internes
- Élaborer les dossiers destinés à la commission interministérielle des matériels de reprographie
- Assurer une veille sur l'environnement professionnel et technologique
- Veiller au respect de la législation en matière de propriété intellectuelle et de droit à l'image
- Intégrer le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des contraintes environnementales dans l'activité de production

Compétences principales

Connaissances

- Techniques du domaine
- Chaîne graphique
- Marchés publics
- Droit de la propriété intellectuelle
- Industries graphiques
- Chaîne éditoriale
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Définir des procédures et des règles
- Anticiper les évolutions fonctionnelles et techniques
- Évaluer les attentes et besoins des publics concernés
- Rédiger des clauses techniques
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Compétences comportementales

- Rigueur / Fiabilité
- Sens de l'initiative
- Créativité / Sens de l'innovation

Conditions particulières d'exercice

- Nuisances liées aux matériels et aux consommables
- Nombreux déplacements
- Contraintes de calendrier en fonction de la nature du projet